

REPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE de SAVONNIERES Budget Commune : COMMUNE de
SAVONNIERES Budget Commune (1)**

AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 21370243400019

POSTE COMPTABLE : SGC DE JOUE-LES-TOURS

M. 57

Budget primitif

Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

II - Présentation générale du budget

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	28
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	29
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	30
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	31
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	34
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	37
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	42

IV - Annexes

A - Présentation croisée


A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	45
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	49
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	51
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	52
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	53
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	54
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	57
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	58
B9 - Etat du personnel	60
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	64
B11.2 - Liste des établissements publics créés	65
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	66
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	67
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	68
D - Autres éléments d'information	
D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	70
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	71
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	72

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

 Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3407

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	794,84

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	880,57
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	876,08
3	Dépenses d'équipement brut / population	527,50
4	Encours de dette / population (2) (3)	110,06
5	DGF / population	116,27
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,4761
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	1,0166
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,6021
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,1256
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	-0,0100

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1^{er} janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

- I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget cumulé (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (2)
TOTAL DU BUDGET	3 820 412,71	4 262 394,86	2 211 893,15	A1	2 653 875,30
Investissement	925 531,53	937 557,84	(3) 261 253,10	A2	273 279,41
Fonctionnement	2 894 881,18	3 324 837,02	(4) 1 950 640,05	A3	2 380 595,89

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses	Recettes			Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 1 226 787,50	III + IV 437 970,00	B1		-788 817,50
Investissement	I 1 226 787,50	III 437 970,00	B2		-788 817,50
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3		0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)		
TOTAL	A1 + B1	1 865 057,80
Investissement	A2 + B2	-515 538,09
Fonctionnement	A3 + B3	2 380 595,89

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 1 226 787,50
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	9 764,17
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	12 925,54
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	1 204 097,79
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 437 970,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	437 970,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS	A

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	2 200 714,82	2 716 252,91
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	1 226 787,50	437 970,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 273 279,41
=		=	=
Total de la section d'investissement (2)		3 427 502,32	3 427 502,32

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	4 958 888,80	3 093 831,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 1 865 057,80
=		=	=
Total de la section de fonctionnement (3)		4 958 888,80	4 958 888,80

TOTAL DU BUDGET (4)	8 386 391,12	8 386 391,12
----------------------------	---------------------	---------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AP VOTEES	B1

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AP de dépenses imprévues » (2)	020	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
PRESENTATION DES AE VOTEES	B2

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
TOTAL			0,00

« AE de dépenses imprévues » (2)	022	0,00
---	-----	------

TOTAL GENERAL	0,00
----------------------	-------------

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	179 732,00	9 764,17	46 282,00	46 282,00	56 046,17
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00	110 000,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	1 397 795,71	12 925,54	754 174,00	754 174,00	767 099,54
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	1 307 784,10	1 204 097,79	996 758,82	996 758,82	2 200 856,61
Total des dépenses d'équipement		2 995 311,81	1 226 787,50	1 907 214,82	1 907 214,82	3 134 002,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	34 500,00	0,00	34 400,00	34 400,00	34 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		34 500,00	0,00	34 400,00	34 400,00	34 400,00
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles d'investissement		3 029 811,81	1 226 787,50	1 941 614,82	1 941 614,82	3 168 402,32

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	113 400,00		109 000,00	109 000,00	109 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	294 204,00		150 100,00	150 100,00	150 100,00
Total des dépenses d'ordre d'investissement		407 604,00		259 100,00	259 100,00	259 100,00

TOTAL	3 437 415,81	1 226 787,50	2 200 714,82	2 200 714,82	3 427 502,32
--------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 427 502,32
---	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT	C1

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	602 029,00	437 970,00	0,00	0,00	437 970,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		602 029,00	437 970,00	0,00	0,00	437 970,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	95 955,00	0,00	91 831,00	91 831,00	91 831,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	515 538,09	515 538,09	515 538,09
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		275 955,00	0,00	607 369,09	607 369,09	607 369,09
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles d'investissement		877 984,00	437 970,00	607 369,09	607 369,09	1 045 339,09

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	1 760 314,71		1 733 323,82	1 733 323,82	1 733 323,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	243 660,00		225 460,00	225 460,00	225 460,00
041	Opérations patrimoniales (10)	294 204,00		150 100,00	150 100,00	150 100,00
Total des recettes d'ordre d'investissement		2 298 178,71		2 108 883,82	2 108 883,82	2 108 883,82

TOTAL	3 176 162,71	437 970,00	2 716 252,91	2 716 252,91	3 154 222,91
--------------	---------------------	-------------------	---------------------	---------------------	---------------------

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	273 279,41
--	-------------------

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 427 502,32
---	---------------------

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)	1 849 783,82
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

COMMUNE de SAVONNIERES Budget Commune - Principal - BP - 2025

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) $DF\ 023 = RI\ 021$; $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(12) Solde de l'opération $DF\ 023 + DF\ 042 - RF\ 042$ ou solde de l'opération $RI\ 021 + RI\ 040 - DI\ 040$.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	890 202,00	0,00	810 168,00	810 168,00	810 168,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 355 780,00	0,00	1 428 410,00	1 428 410,00	1 428 410,00
014	Atténuations de produits	3 100,00	0,00	3 800,00	3 800,00	3 800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	802 542,99	0,00	753 676,98	753 676,98	753 676,98
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		3 051 624,99	0,00	2 996 054,98	2 996 054,98	2 996 054,98
66	Charges financières	2 200,00	0,00	2 080,00	2 080,00	2 080,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	15,00	0,00	970,00	970,00	970,00
Total des dépenses réelles de fonctionnement		3 054 839,99	0,00	3 000 104,98	3 000 104,98	3 000 104,98

023	Virement à la section d'investissement (4)	1 760 314,71	0,00	1 733 323,82	1 733 323,82	1 733 323,82
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	243 660,00	0,00	225 460,00	225 460,00	225 460,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		2 003 974,71	0,00	1 958 783,82	1 958 783,82	1 958 783,82

TOTAL	5 058 814,70	0,00	4 958 888,80	4 958 888,80	4 958 888,80
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 958 888,80
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT	C2

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	11 250,00	0,00	16 800,00	16 800,00	16 800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	357 272,00	0,00	356 099,00	356 099,00	356 099,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	264 768,00	0,00	220 695,00	220 695,00	220 695,00
731	Fiscalité locale	1 778 208,65	0,00	1 835 323,00	1 835 323,00	1 835 323,00
74	Dotations et participations (3)	504 719,00	0,00	481 898,00	481 898,00	481 898,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	66 247,00	0,00	73 006,00	73 006,00	73 006,00
Total des recettes de gestion courante		2 982 464,65	0,00	2 983 821,00	2 983 821,00	2 983 821,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits spécifiques (3)	12 300,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		2 994 774,65	0,00	2 984 831,00	2 984 831,00	2 984 831,00

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	113 400,00	0,00	109 000,00	109 000,00	109 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		113 400,00	0,00	109 000,00	109 000,00	109 000,00

TOTAL	3 108 174,65	0,00	3 093 831,00	3 093 831,00	3 093 831,00
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	1 865 057,80
---	---------------------

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 958 888,80
--	---------------------

Pour information :

<p style="text-align: center;">AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</p>	<p>1 849 783,82</p>	<p>Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.</p>
--	----------------------------	---

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	26 000,00	26 000,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	34 400,00	0,00	34 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	56 046,17	0,00	56 046,17
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	110 000,00	0,00	110 000,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	767 099,54	18 000,00	785 099,54
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	2 200 856,61	132 100,00	2 332 956,61
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		83 000,00	83 000,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		3 168 402,32	259 100,00	3 427 502,32

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE	0,00
--	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 427 502,32
---	---------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général (9)	810 168,00		810 168,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 428 410,00		1 428 410,00
014	Atténuations de produits	3 800,00		3 800,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	753 676,98	0,00	753 676,98
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	2 080,00	0,00	2 080,00
67	Charges spécifiques (9)	1 000,00	0,00	1 000,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	970,00	225 460,00	226 430,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement		1 733 323,82	1 733 323,82
Dépenses de fonctionnement – Total		3 000 104,98	1 958 783,82	4 958 888,80

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE	0,00
---	-------------

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 958 888,80
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

COMMUNE de SAVONNIERES Budget Commune - Principal - BP - 2025

- (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Hors chapitres opérations.
- (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	91 831,00	0,00	91 831,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	437 970,00	0,00	437 970,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	18 000,00	18 000,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	132 100,00	132 100,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		225 460,00	225 460,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		1 733 323,82	1 733 323,82
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
Recettes d'investissement – Total		529 801,00	2 108 883,82	2 638 684,82

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE	273 279,41
--	-------------------

+

R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	515 538,09
---------------------------------------	-------------------

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES	3 427 502,32
---	---------------------

RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges (8)	16 800,00		16 800,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	356 099,00		356 099,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	220 695,00		220 695,00
731	Fiscalité locale	1 835 323,00		1 835 323,00
74	Dotations et participations (8)	481 898,00		481 898,00
75	Autres produits de gestion courante (8)	73 006,00	0,00	73 006,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00
77	Produits spécifiques (8)	1 000,00	109 000,00	110 000,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		2 984 831,00	109 000,00	3 093 831,00

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
			+
			1 865 057,80
			=
		TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES	4 958 888,80

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	A

DEPENSES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 437 415,81	1 226 787,50	0,00	2 200 714,82	2 200 714,82	0,00	2 200 714,82	3 427 502,32
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	179 732,00	9 764,17	0,00	46 282,00	46 282,00	0,00	46 282,00	56 046,17
204	Subventions d'équipement versées (9)	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00	110 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 397 795,71	12 925,54	0,00	754 174,00	754 174,00	0,00	754 174,00	767 099,54
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 307 784,10	1 204 097,79	0,00	996 758,82	996 758,82	0,00	996 758,82	2 200 856,61
	Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 995 311,81	1 226 787,50	0,00	1 907 214,82	1 907 214,82	0,00	1 907 214,82	3 134 002,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	34 500,00	0,00		34 400,00	34 400,00		34 400,00	34 400,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		34 500,00	0,00	0,00	34 400,00	34 400,00	0,00	34 400,00	34 400,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 029 811,81	1 226 787,50	0,00	1 941 614,82	1 941 614,82	0,00	1 941 614,82	3 168 402,32
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	113 400,00			109 000,00	109 000,00		109 000,00	109 000,00
041	Opérations patrimoniales (7)	294 204,00			150 100,00	150 100,00		150 100,00	150 100,00
Total des dépenses d'ordre		407 604,00			259 100,00	259 100,00		259 100,00	259 100,00

D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)	0,00
---	-------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
Total des dépenses d'investissement cumulées								3 427 502,32

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 176 162,71	437 970,00	2 200 714,82	2 200 714,82	2 638 684,82
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	602 029,00	437 970,00	0,00	0,00	437 970,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		602 029,00	437 970,00	0,00	0,00	437 970,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	95 955,00	0,00	91 831,00	91 831,00	91 831,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		275 955,00	0,00	91 831,00	91 831,00	91 831,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		877 984,00	437 970,00	91 831,00	91 831,00	529 801,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 760 314,71		1 733 323,82	1 733 323,82	1 733 323,82
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	243 660,00		225 460,00	225 460,00	225 460,00
041	Opérations patrimoniales (6)	294 204,00		150 100,00	150 100,00	150 100,00
Total des recettes d'ordre		2 298 178,71		2 108 883,82	2 108 883,82	2 108 883,82

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé (7)	273 279,41
---	-------------------

Affectation au compte 1068 (8)	515 538,09
---------------------------------------	-------------------

Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
		I		II	III = I + II
Total des recettes d'investissement cumulées					3 427 502,32

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL	3 437 415,81	1 226 787,50	0,00	2 200 714,82	2 200 714,82	0,00	2 200 714,82	3 427 502,32
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	179 732,00	9 764,17	0,00	46 282,00	46 282,00	0,00	46 282,00
2031	Frais d'études	149 632,00	0,00	35 000,00	35 000,00	0,00	35 000,00	35 000,00
2033	Frais d'insertion	2 000,00	0,00	3 600,00	3 600,00	0,00	3 600,00	3 600,00
2051	Concessions, droits similaires	28 100,00	9 764,17	7 682,00	7 682,00	0,00	7 682,00	17 446,17
204	Subventions d'équipement versées (9)	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00
2046	Attributions compensation investissement	110 000,00	0,00	0,00	110 000,00	110 000,00	0,00	110 000,00
21	Immobilisations corporelles	1 397 795,71	12 925,54	0,00	754 174,00	754 174,00	0,00	754 174,00
2111	Terrains nus	547 567,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
2115	Terrains bâtis	537 567,00	0,00	0,00	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
2128	Autres agencements et aménagements	66 000,00	0,00	0,00	74 150,00	74 150,00	0,00	74 150,00
21316	Equipements du cimetière	23 780,00	0,00	0,00	6 000,00	6 000,00	0,00	6 000,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
21321	Immeubles de rapport	14 764,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21351	Bâtiments publics	72 465,71	12 626,54	0,00	283 500,00	283 500,00	0,00	283 500,00
21352	Bâtiments privés	0,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
2138	Autres constructions	14 640,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21534	Réseaux d'électrification	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 500,00	0,00	0,00	10 500,00	10 500,00	0,00	10 500,00
21621	Biens sous-jacents	2 000,00	0,00	0,00	1 500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
21831	Matériel informatique scolaire	10 920,00	0,00	0,00	9 850,00	9 850,00	0,00	9 850,00
21838	Autre matériel informatique	15 272,00	0,00	0,00	3 444,00	3 444,00	0,00	3 444,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	865,00	0,00	0,00	3 940,00	3 940,00	0,00	3 940,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	7 235,00	0,00	0,00	8 280,00	8 280,00	0,00	8 280,00
2185	Matériel de téléphonie	2 000,00	0,00	0,00	1 590,00	1 590,00	0,00	1 590,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
2188	Autres immobilisations corporelles	63 220,00	299,00		41 420,00	41 420,00	0,00	41 420,00	41 719,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	1 307 784,10	1 204 097,79	0,00	996 758,82	996 758,82	0,00	996 758,82	2 200 856,61
2313	Constructions	1 157 784,10	1 155 160,79		726 758,82	726 758,82	0,00	726 758,82	1 881 919,61
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00		270 000,00	270 000,00	0,00	270 000,00	270 000,00
238	Avances commandes immo corporelles	150 000,00	48 937,00		0,00	0,00	0,00	0,00	48 937,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		2 995 311,81	1 226 787,50	0,00	1 907 214,82	1 907 214,82	0,00	1 907 214,82	3 134 002,32
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	34 500,00	0,00		34 400,00	34 400,00		34 400,00	34 400,00
1641	Emprunts en euros	33 500,00	0,00		33 400,00	33 400,00		33 400,00	33 400,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)			0,00					
Total des dépenses financières		34 500,00	0,00	0,00	34 400,00	34 400,00	0,00	34 400,00	34 400,00
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		3 029 811,81	1 226 787,50	0,00	1 941 614,82	1 941 614,82	0,00	1 941 614,82	3 168 402,32
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	113 400,00			109 000,00	109 000,00		109 000,00	109 000,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<i>Reprise sur autofinancement antérieur</i>	106 400,00			109 000,00	109 000,00		109 000,00	109 000,00
13911	<i>Subv. transf. Etat et établ. nationaux</i>	5 100,00			5 000,00	5 000,00		5 000,00	5 000,00
13912	<i>Subv. transf. Régions</i>	3 650,00			3 700,00	3 700,00		3 700,00	3 700,00
139151	<i>Subv. transf. GFP de rattachement</i>	15 600,00			10 300,00	10 300,00		10 300,00	10 300,00
13916	<i>Subv. transf. Autres E.P.L.</i>	9 000,00			6 300,00	6 300,00		6 300,00	6 300,00
13918	<i>Autres subventions d'équipement transf.</i>	650,00			300,00	300,00		300,00	300,00
139361	<i>Dotation équip.territoires ruraux transf</i>	400,00			400,00	400,00		400,00	400,00
192	<i>Plus ou moins-values sur cession immo.</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>	72 000,00			83 000,00	83 000,00		83 000,00	83 000,00
	<i>Charges transférées (7)</i>	7 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21321	<i>Immeubles de rapport</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	<i>Bâtiments publics</i>	3 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21352	<i>Bâtiments privés</i>	4 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
041	<i>Opérations patrimoniales (8)</i>	294 204,00			150 100,00	150 100,00		150 100,00	150 100,00
204412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
2115	<i>Terrains bâtis</i>	150 000,00			0,00	0,00		0,00	0,00
21351	<i>Bâtiments publics</i>	0,00			18 000,00	18 000,00		18 000,00	18 000,00
2313	<i>Constructions</i>	144 204,00			132 100,00	132 100,00		132 100,00	132 100,00
Total des dépenses d'ordre		407 604,00			259 100,00	259 100,00		259 100,00	259 100,00

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
TOTAL		3 176 162,71	437 970,00	2 200 714,82	2 200 714,82	2 638 684,82
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	602 029,00	437 970,00	0,00	0,00	437 970,00
13151	Subv. transf. GFP de rattachement	19 121,00	3 495,00	0,00	0,00	3 495,00
1316	Subv. transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	338 000,00	287 300,00	0,00	0,00	287 300,00
13251	Subv. non transf. GFP de rattachement	39 908,00	7 175,00	0,00	0,00	7 175,00
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	205 000,00	140 000,00	0,00	0,00	140 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		602 029,00	437 970,00	0,00	0,00	437 970,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	95 955,00	0,00	91 831,00	91 831,00	91 831,00
10222	FCTVA	22 055,00	0,00	43 831,00	43 831,00	43 831,00
10226	Taxe d'aménagement	73 900,00	0,00	48 000,00	48 000,00	48 000,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	180 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		275 955,00	0,00	91 831,00	91 831,00	91 831,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		877 984,00	437 970,00	91 831,00	91 831,00	529 801,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	1 760 314,71		1 733 323,82	1 733 323,82	1 733 323,82
040	<i>Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)</i>	243 660,00		225 460,00	225 460,00	225 460,00
2115	<i>Terrains bâtis</i>	0,00		0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)		Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			I		II	III = I + II
2802	Frais liés à la réalisation de document	2 200,00		2 150,00	2 150,00	2 150,00
28031	Frais d'études	7 300,00		6 050,00	6 050,00	6 050,00
28033	Frais d'insertion	300,00		200,00	200,00	200,00
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	19 200,00		19 200,00	19 200,00	19 200,00
28041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	5 900,00		5 900,00	5 900,00	5 900,00
2804412	Sub nat org pub - Bât. et installations	700,00		720,00	720,00	720,00
28046	Attributions compensation investissement	60 000,00		71 000,00	71 000,00	71 000,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	24 550,00		11 520,00	11 520,00	11 520,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	500,00		500,00	500,00	500,00
28128	Autres aménagements de terrains	1 100,00		1 100,00	1 100,00	1 100,00
281321	Immeubles de rapport	17 290,00		16 300,00	16 300,00	16 300,00
281351	Bâtiments publics	4 100,00		4 100,00	4 100,00	4 100,00
281352	Bâtiments privés	0,00		340,00	340,00	340,00
28152	Installations de voirie	9 000,00		9 000,00	9 000,00	9 000,00
281532	Réseaux d'assainissement	250,00		250,00	250,00	250,00
281534	Réseaux d'électrification	900,00		900,00	900,00	900,00
281538	Autres réseaux	950,00		950,00	950,00	950,00
281568	Autre matériel, outillage incendie	400,00		400,00	400,00	400,00
2815731	Matériel roulant	5 000,00		0,00	0,00	0,00
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	2 350,00		2 400,00	2 400,00	2 400,00
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	13 150,00		12 690,00	12 690,00	12 690,00
28181	Installations générales, aménagt divers	2 800,00		2 800,00	2 800,00	2 800,00
281828	Autres matériels de transport	600,00		600,00	600,00	600,00
281831	Matériel informatique scolaire	6 410,00		8 290,00	8 290,00	8 290,00
281838	Autre matériel informatique	15 060,00		12 450,00	12 450,00	12 450,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	5 950,00		3 930,00	3 930,00	3 930,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	16 510,00		14 450,00	14 450,00	14 450,00
28185	Matériel de téléphonie	640,00		460,00	460,00	460,00
28188	Autres immo. corporelles	20 550,00		16 810,00	16 810,00	16 810,00
041	Opérations patrimoniales (9)	294 204,00		150 100,00	150 100,00	150 100,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	150 000,00		0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	139 000,00		18 000,00	18 000,00	18 000,00
2033	Frais d'insertion	1 864,00		0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00		0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	3 340,00		132 100,00	132 100,00	132 100,00
Total des recettes d'ordre		2 298 178,71		2 108 883,82	2 108 883,82	2 108 883,82

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

COMMUNE de SAVONNIERES Budget Commune - Principal - BP - 2025

(4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RI 040 = DF 042*).

(7) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 058 814,70	0,00	0,00	4 958 888,80	4 958 888,80	0,00	4 958 888,80	4 958 888,80
011	Charges à caractère général (3)	890 202,00	0,00	0,00	810 168,00	810 168,00	0,00	810 168,00	810 168,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 355 780,00	0,00		1 428 410,00	1 428 410,00		1 428 410,00	1 428 410,00
014	Atténuations de produits	3 100,00	0,00		3 800,00	3 800,00		3 800,00	3 800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	802 542,99	0,00	0,00	753 676,98	753 676,98	0,00	753 676,98	753 676,98
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 051 624,99	0,00	0,00	2 996 054,98	2 996 054,98	0,00	2 996 054,98	2 996 054,98
66	Charges financières	2 200,00	0,00		2 080,00	2 080,00		2 080,00	2 080,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	15,00			970,00	970,00		970,00	970,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des dépenses financières		3 215,00	0,00	0,00	4 050,00	4 050,00		4 050,00	4 050,00
Total des dépenses réelles		3 054 839,99	0,00	0,00	3 000 104,98	3 000 104,98	0,00	3 000 104,98	3 000 104,98
023	Virement à la section d'investissement	1 760 314,71			1 733 323,82	1 733 323,82		1 733 323,82	1 733 323,82
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	243 660,00			225 460,00	225 460,00		225 460,00	225 460,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 003 974,71			1 958 783,82	1 958 783,82		1 958 783,82	1 958 783,82

D002 Résultat reporté ou anticipé (5)	0,00
--	-------------

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	4 958 888,80
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 108 174,65	0,00	3 093 831,00	3 093 831,00	3 093 831,00
013	Atténuations de charges (2)	11 250,00	0,00	16 800,00	16 800,00	16 800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	357 272,00	0,00	356 099,00	356 099,00	356 099,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	264 768,00	0,00	220 695,00	220 695,00	220 695,00
731	Fiscalité locale	1 778 208,65	0,00	1 835 323,00	1 835 323,00	1 835 323,00
74	Dotations et participations (2)	504 719,00	0,00	481 898,00	481 898,00	481 898,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	66 247,00	0,00	73 006,00	73 006,00	73 006,00
Total des recettes de gestion des services		2 982 464,65	0,00	2 983 821,00	2 983 821,00	2 983 821,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
77	Produits spécifiques (2)	12 300,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		12 310,00	0,00	1 010,00	1 010,00	1 010,00
Total des recettes réelles		2 994 774,65	0,00	2 984 831,00	2 984 831,00	2 984 831,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	113 400,00	0,00	109 000,00	109 000,00	109 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		113 400,00	0,00	109 000,00	109 000,00	109 000,00

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	1 865 057,80
--	---------------------

Total des recettes de fonctionnement cumulées	4 958 888,80
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		5 058 814,70	0,00	0,00	4 958 888,80	4 958 888,80	0,00	4 958 888,80	4 958 888,80
011	Charges à caractère général (4)	890 202,00	0,00	0,00	810 168,00	810 168,00	0,00	810 168,00	810 168,00
6042	Achats de prestations de services	228 000,00	0,00	0,00	206 000,00	206 000,00	0,00	206 000,00	206 000,00
60611	Eau et assainissement	7 500,00	0,00	0,00	7 500,00	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00
60612	Energie - Electricité	87 600,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
60621	Combustibles	80 600,00	0,00	0,00	80 000,00	80 000,00	0,00	80 000,00	80 000,00
60622	Carburants	3 500,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
60623	Alimentation	9 290,00	0,00	0,00	7 350,00	7 350,00	0,00	7 350,00	7 350,00
60628	Autres fournitures non stockées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
60631	Fournitures d'entretien	14 200,00	0,00	0,00	13 000,00	13 000,00	0,00	13 000,00	13 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	39 080,00	0,00	0,00	36 272,00	36 272,00	0,00	36 272,00	36 272,00
60633	Fournitures de voirie	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
60636	Habillement et vêtements de travail	860,00	0,00	0,00	860,00	860,00	0,00	860,00	860,00
6064	Fournitures administratives	11 895,00	0,00	0,00	6 480,00	6 480,00	0,00	6 480,00	6 480,00
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	10 500,00	0,00	0,00	10 920,00	10 920,00	0,00	10 920,00	10 920,00
60668	Autres produits pharmaceutiques	1 200,00	0,00	0,00	1 700,00	1 700,00	0,00	1 700,00	1 700,00
6067	Fournitures scolaires	16 105,00	0,00	0,00	15 405,00	15 405,00	0,00	15 405,00	15 405,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	0,00	0,00	440,00	440,00	0,00	440,00	440,00
611	Contrats de prestations de services	2 000,00	0,00	0,00	2 500,00	2 500,00	0,00	2 500,00	2 500,00
61351	Matériel roulant	2 250,00	0,00	0,00	200,00	200,00	0,00	200,00	200,00
61358	Autres	1 500,00	0,00	0,00	1 750,00	1 750,00	0,00	1 750,00	1 750,00
614	Charges locatives et de copropriété	500,00	0,00	0,00	800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
61521	Entretien terrains	28 000,00	0,00	0,00	23 000,00	23 000,00	0,00	23 000,00	23 000,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	48 000,00	0,00	0,00	13 650,00	13 650,00	0,00	13 650,00	13 650,00
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
615231	Entretien, réparations voiries	3 000,00	0,00	0,00	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00
615232	Entretien, réparations réseaux	1 000,00	0,00	0,00	500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	2 500,00	0,00	0,00	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	65 597,00	0,00	0,00	62 420,00	62 420,00	0,00	62 420,00	62 420,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6161	Multirisques	13 560,00	0,00		14 400,00	14 400,00	0,00	14 400,00	14 400,00
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	10 300,00	0,00		10 300,00	10 300,00	0,00	10 300,00	10 300,00
617	Etudes et recherches	4 440,00	0,00		1 800,00	1 800,00	0,00	1 800,00	1 800,00
6182	Documentation générale et technique	1 070,00	0,00		1 460,00	1 460,00	0,00	1 460,00	1 460,00
6184	Versements à des organismes de formation	2 420,00	0,00		2 590,00	2 590,00	0,00	2 590,00	2 590,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	0,00	0,00		300,00	300,00	0,00	300,00	300,00
6188	Autres frais divers	2 200,00	0,00		1 100,00	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00
62268	Autres honoraires, conseils	5 800,00	0,00		9 800,00	9 800,00	0,00	9 800,00	9 800,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	2 750,00	0,00		1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00
6228	Divers	1 992,00	0,00		700,00	700,00	0,00	700,00	700,00
6231	Annonces et insertions	900,00	0,00		1 200,00	1 200,00	0,00	1 200,00	1 200,00
6232	Fêtes et cérémonies	34 240,00	0,00		41 890,00	41 890,00	0,00	41 890,00	41 890,00
6233	Foires et expositions	4 950,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6236	Catalogues et imprimés	12 900,00	0,00		14 050,00	14 050,00	0,00	14 050,00	14 050,00
6245	Transports de personnes extérieures	12 500,00	0,00		10 200,00	10 200,00	0,00	10 200,00	10 200,00
6251	Voyages, déplacements et missions	1 550,00	0,00		2 000,00	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00
6261	Frais d'affranchissement	5 000,00	0,00		5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
6262	Frais de télécommunications	14 000,00	0,00		14 500,00	14 500,00	0,00	14 500,00	14 500,00
627	Services bancaires et assimilés	400,00	0,00		410,00	410,00	0,00	410,00	410,00
6281	Concours divers (cotisations)	7 993,00	0,00		9 661,00	9 661,00	0,00	9 661,00	9 661,00
6283	Frais de nettoyage des locaux	72 300,00	0,00		76 500,00	76 500,00	0,00	76 500,00	76 500,00
62876	Remb. frais à un GFP de rattachement	60,00	0,00		60,00	60,00	0,00	60,00	60,00
62878	Remb. frais à des tiers	1 300,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
6288	Autres services extérieurs	900,00	0,00		900,00	900,00	0,00	900,00	900,00
63512	Taxes foncières	8 000,00	0,00		7 000,00	7 000,00	0,00	7 000,00	7 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 355 780,00	0,00		1 428 410,00	1 428 410,00		1 428 410,00	1 428 410,00
6215	Personnel affecté par la commune du GFP	1 500,00	0,00		3 000,00	3 000,00		3 000,00	3 000,00
6216	Personnel affecté par GFP rattachement	250 000,00	0,00		250 000,00	250 000,00		250 000,00	250 000,00
6218	Autre personnel extérieur	11 000,00	0,00		11 000,00	11 000,00		11 000,00	11 000,00
6331	Versement mobilité	14 400,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	720,00	0,00		750,00	750,00		750,00	750,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	14 000,00	0,00		15 000,00	15 000,00		15 000,00	15 000,00
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	2 200,00	0,00		2 300,00	2 300,00		2 300,00	2 300,00
64111	Rémunération principale titulaires	340 000,00	0,00		362 000,00	362 000,00		362 000,00	362 000,00
64112	SFT, indemnité de résidence	5 100,00	0,00		2 200,00	2 200,00		2 200,00	2 200,00
64113	NBI	5 400,00	0,00		4 200,00	4 200,00		4 200,00	4 200,00
64118	Autres indemnités	63 800,00	0,00		72 800,00	72 800,00		72 800,00	72 800,00
64131	Rémunérations	203 800,00	0,00		222 000,00	222 000,00		222 000,00	222 000,00
64132	SFT, indemnité de résidence	650,00	0,00		1 660,00	1 660,00		1 660,00	1 660,00
64136	Indemnités liées à la perte d'emploi	2 900,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
64138	Primes et autres indemnités	33 900,00	0,00		35 800,00	35 800,00		35 800,00	35 800,00
6415	Congés payés	3 810,00	0,00		3 750,00	3 750,00		3 750,00	3 750,00
64168	Autres emplois aidés	124 900,00	0,00		95 000,00	95 000,00		95 000,00	95 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	123 500,00	0,00		139 000,00	139 000,00		139 000,00	139 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	126 950,00	0,00		150 000,00	150 000,00		150 000,00	150 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	14 500,00	0,00		14 500,00	14 500,00		14 500,00	14 500,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	1 300,00	0,00		16 000,00	16 000,00		16 000,00	16 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 350,00	0,00		1 550,00	1 550,00		1 550,00	1 550,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	8 200,00	0,00		8 500,00	8 500,00		8 500,00	8 500,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 900,00	0,00		2 400,00	2 400,00		2 400,00	2 400,00
014	Atténuations de produits	3 100,00	0,00		3 800,00	3 800,00		3 800,00	3 800,00
7391111	Dégrèv. TFPNB / jeunes agriculteurs	1 100,00	0,00		100,00	100,00		100,00	100,00
7391112	Dégrèv. taxe habit. / logements vacants	2 000,00	0,00		2 900,00	2 900,00		2 900,00	2 900,00
7392221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	0,00	0,00		800,00	800,00		800,00	800,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	802 542,99	0,00	0,00	753 676,98	753 676,98	0,00	753 676,98	753 676,98
65132	Prix	3 200,00	0,00		2 200,00	2 200,00	0,00	2 200,00	2 200,00
65311	Indemnités de fonction	71 600,00	0,00		71 600,00	71 600,00	0,00	71 600,00	71 600,00
65312	Frais de mission et de déplacement	100,00	0,00		500,00	500,00	0,00	500,00	500,00
65313	Cotisations de retraite	29 500,00	0,00		40 100,00	40 100,00	0,00	40 100,00	40 100,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	7 200,00	0,00		13 600,00	13 600,00	0,00	13 600,00	13 600,00
65315	Formation	1 600,00	0,00		1 600,00	1 600,00	0,00	1 600,00	1 600,00
6541	Créances admises en non-valeur	330,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	37 876,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65568	Autres contributions	181 824,00	0,00		176 293,00	176 293,00	0,00	176 293,00	176 293,00
6558	Autres contributions obligatoires	1 980,00	0,00		800,00	800,00	0,00	800,00	800,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	1 021,50	0,00		8 000,00	8 000,00	0,00	8 000,00	8 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	28 830,00	0,00		30 825,00	30 825,00	0,00	30 825,00	30 825,00
6577	Remises gracieuses	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	8 478,00	0,00		7 450,00	7 450,00	0,00	7 450,00	7 450,00
65818	Autres	1 000,00	0,00		1 320,00	1 320,00	0,00	1 320,00	1 320,00
6583	Pénalités sur marchés	500,00	0,00		850,00	850,00	0,00	850,00	850,00
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	427 503,49	0,00		398 538,98	398 538,98	0,00	398 538,98	398 538,98
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses de gestion des services		3 051 624,99	0,00	0,00	2 996 054,98	2 996 054,98	0,00	2 996 054,98	2 996 054,98
66	Charges financières	2 200,00	0,00		2 080,00	2 080,00		2 080,00	2 080,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	2 200,00	0,00		2 000,00	2 000,00		2 000,00	2 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00		80,00	80,00		80,00	80,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00		1 000,00	1 000,00		1 000,00	1 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	15,00			970,00	970,00		970,00	970,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	15,00			970,00	970,00		970,00	970,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00					
Total des charges financières et spécifiques		3 215,00	0,00	0,00	4 050,00	4 050,00		4 050,00	4 050,00
Total des dépenses réelles		3 054 839,99	0,00	0,00	3 000 104,98	3 000 104,98	0,00	3 000 104,98	3 000 104,98
023	Virement à la section d'investissement	1 760 314,71			1 733 323,82	1 733 323,82		1 733 323,82	1 733 323,82
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	243 660,00			225 460,00	225 460,00		225 460,00	225 460,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	243 660,00			225 460,00	225 460,00		225 460,00	225 460,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
Total des dépenses d'ordre		2 003 974,71			1 958 783,82	1 958 783,82		1 958 783,82	1 958 783,82

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	80,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
TOTAL		3 108 174,65	0,00	3 093 831,00	3 093 831,00	3 093 831,00
013	Atténuations de charges (3)	11 250,00	0,00	16 800,00	16 800,00	16 800,00
6419	Remboursements rémunérations personnel	11 200,00	0,00	15 800,00	15 800,00	15 800,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	50,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	357 272,00	0,00	356 099,00	356 099,00	356 099,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	3 500,00	0,00	3 500,00	3 500,00	3 500,00
70321	Stationnement et location voie publique	5 015,00	0,00	5 460,00	5 460,00	5 460,00
70323	Red. occupation dom. public	5 823,00	0,00	6 132,00	6 132,00	6 132,00
7062	Redevances services à caractère culturel	8 250,00	0,00	4 600,00	4 600,00	4 600,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	302 100,00	0,00	301 000,00	301 000,00	301 000,00
706888	Autres	900,00	0,00	1 500,00	1 500,00	1 500,00
7083	Locations diverses (autres qu'immeubles)	700,00	0,00	515,00	515,00	515,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	20 559,00	0,00	20 559,00	20 559,00	20 559,00
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	1 000,00	0,00	650,00	650,00	650,00
70875	Remb. frais par les communes du GFP	3 108,00	0,00	1 600,00	1 600,00	1 600,00
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	5 252,00	0,00	5 253,00	5 253,00	5 253,00
70878	Remb. frais par des tiers	1 065,00	0,00	5 330,00	5 330,00	5 330,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	264 768,00	0,00	220 695,00	220 695,00	220 695,00
73211	Attribution de compensation	129 963,00	0,00	98 911,00	98 911,00	98 911,00
73212	Dotation de solidarité communautaire	58 784,00	0,00	58 784,00	58 784,00	58 784,00
73223	Fonds départ. DMTO pour com - 5000 hab.	63 081,00	0,00	63 000,00	63 000,00	63 000,00
738	Autres impôts et taxes	12 940,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	1 778 208,65	0,00	1 835 323,00	1 835 323,00	1 835 323,00
73111	Impôts directs locaux	1 776 908,65	0,00	1 833 923,00	1 833 923,00	1 833 923,00
73118	Autres contributions directes	1 300,00	0,00	1 400,00	1 400,00	1 400,00
74	Dotations et participations (3)	504 719,00	0,00	481 898,00	481 898,00	481 898,00
74111	Dotation forfaitaire des communes	302 915,00	0,00	302 915,00	302 915,00	302 915,00
741121	DSR des communes	72 677,00	0,00	72 677,00	72 677,00	72 677,00
741127	DNP des communes	22 108,00	0,00	20 560,00	20 560,00	20 560,00
742	Dot. aux élus locaux	333,00	0,00	333,00	333,00	333,00

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
744	FCTVA	1 840,00	0,00	5 717,00	5 717,00	5 717,00
74718	Autres participations Etat	33 500,00	0,00	20 500,00	20 500,00	20 500,00
7472	Participation régions	5 028,00	0,00	1 609,00	1 609,00	1 609,00
7473	Participation départements	1 400,00	0,00	600,00	600,00	600,00
747888	Autres	33 687,00	0,00	34 000,00	34 000,00	34 000,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00	3 000,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	10 488,00	0,00	10 487,00	10 487,00	10 487,00
7484	Dotation de recensement	6 143,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	10 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00	9 500,00
74888	Autres	1 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	66 247,00	0,00	73 006,00	73 006,00	73 006,00
752	Revenus des immeubles	55 747,00	0,00	68 274,00	68 274,00	68 274,00
75888	Autres	10 500,00	0,00	4 732,00	4 732,00	4 732,00
Total des recettes de gestion des services		2 982 464,65	0,00	2 983 821,00	2 983 821,00	2 983 821,00
76	Produits financiers	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
761	Produits de participations	10,00	0,00	10,00	10,00	10,00
7688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	12 300,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	12 300,00	0,00	1 000,00	1 000,00	1 000,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		2 994 774,65	0,00	2 984 831,00	2 984 831,00	2 984 831,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	113 400,00		109 000,00	109 000,00	109 000,00
722	Immobilisations corporelles	7 000,00		0,00	0,00	0,00
7761	Différences sur réalisations (négatives)	0,00		0,00	0,00	0,00
77681	Neutralisation des amortissements	72 000,00		83 000,00	83 000,00	83 000,00
777	Rec... subv inv transférées cpte resultat	34 400,00		26 000,00	26 000,00	26 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'ordre		113 400,00		109 000,00	109 000,00	109 000,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					500 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					500 000,00									
1000097781	CREDIT AGRICOLE CAISSE REGIONALE	16/07/2020		15/06/2021	500 000,00	F		0,550	0,550	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					500 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle , B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

IV

B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		375 000,05					33 333,32	1 993,76	0,00	78,30
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		375 000,05					33 333,32	1 993,76	0,00	78,30
10000997781	N	0,00	A-1	375 000,05	11,45	F	0,550		33 333,32	1 993,76	0,00	78,30
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		375 000,05					33 333,32	1 993,76	0,00	78,30

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

- (1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.
- (3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.
- (4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.
- (5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.
- (7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.
- (8) Montant, index ou formule.
- (9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.
- (10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	375 000,05	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500,00 €		
	Catégories de biens amortis		
L	202 Documents d'urbanisme	10	14/12/2023
L	2031 Frais d'études sans réalisation	5	14/12/2023
L	2032 Recherche et développement	5	14/12/2023
L	2033 Frais d'insertion sans réalisation	5	14/12/2023
L	204 Subv. d'équip.versées biens mat. et mobiliers	5	14/12/2023
L	204 Subv. d'équipement versées biens immobiliers	10	14/12/2023
L	2051 Concessions et droits similaires	2	14/12/2023
L	208 Autres immobilisations incorporelles	2	14/12/2023
L	2121 Plantations d'arbres et arbustes	15	14/12/2023
L	2132 Bâtiments privés	20	14/12/2023
L	21352 Aménagements biens privés	10	14/12/2023
L	21568 Autres matériels + outillage incendie	20	14/12/2023
L	215731 Matériel roulant de voirie	8	14/12/2023
L	215738 Autre matériel et outillage de voirie	15	14/12/2023
L	2158 Autres instal.,matériels et outillages techn.	15	14/12/2023
L	2181 Instal.gén.,agencemts+aménagemts divers	20	14/12/2023
L	21828 Autres matériels de transport	10	14/12/2023
L	2183 Matériel informatique	5	14/12/2023
L	2184 Matériel de bureau et mobilier	10	14/12/2023
L	2185 Matériel de téléphonie	5	14/12/2023
L	2188 Autres immobilisations corporelles	10	14/12/2023
L	Biens de faible valeur	1	14/12/2023

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					234 430,00	158 643,68										1 927,83	6 880,22	
OPAC INDRE ET LOIRE	2007	P	Construction 6 logements individuels rue Chaude Garantie 35%	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	234 430,00	158 643,68	14,98	A	R	TLA	3,250	R	TLA	3,500	A-1	EUR	1 927,83	6 880,22
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					1 735 231,34	1 115 000,33										31 543,47	19 922,98	
3F CENTRE VAL DE LOI	2021	C	Logements 6 allée des Bleuets acquisition en VEFA PHB 2.0	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	26 000,00	26 000,00	20,00	A	R	TLA	1,100	R	TLA	1,100	A-1	EUR	0,00	0,00
3F CTRE VAL DE LOIRE	2023	P	Logements 6 allée des Bleuets acquisition en VEFA PLUS foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	224 319,76	111 011,61	48,16	A	C	TLA	1,100	C	TLA	3,600	A-1	EUR	3 996,42	0,00
3F CTRE VAL DE LOIRE	2023	P	Logements 6 allée des Bleuets acquisition en VEFA PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	413 028,96	203 377,40	38,16	A	C	TLA	1,100	C	TLA	3,600	A-1	EUR	7 321,59	0,00

COMMUNE de SAVONNIERES Budget Commune - Principal - BP - 2025

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
3F CTRE VAL DE LOIRE	2023	P	Logements 6 allée des Bleuets acquisition en VEFA PLAI foncier	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	124 238,71	61 269,88	48,16	A	V	TLA	0,300	V	TLA	2,800	A-1	EUR	1 698,81	614,58
3F CTRE VAL DE LOIRE	2023	P	Logements 6 rue des Bleuets acquisition en VEFA PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	134 945,92	65 685,74	38,16	A	R	TLA	0,300	R	TLA	2,800	A-1	EUR	1 794,92	1 586,04
OPAC INDRE ET LOIRE	2002	P	Acquisition amélioration d'un logement	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	89 426,59	16 286,30	9,07	A	R	TLA	4,300	R	TLA	4,300	A-1	EUR	677,24	1 920,81
TOURAINÉ LOGEMENT	2018	P	Construction de 5 logements sociaux allée de la Butte, Savonnières - Ligne PLAI	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	53 126,00	45 034,86	34,99	A	R	TLA	0,550	R	TLA	2,800	A-1	EUR	1 234,18	1 240,81
TOURAINÉ LOGEMENT	1999	P	Construction de 2 logements individuels	COMITE INTERPROFESSIONNEL DU LOGEMENT 37	15 244,90	3 042,75	4,98	A	F	TFI	1,000	F	TFI	1,000	A-1	EUR	36,33	596,51
TOURAINÉ-LOGEMENT	2017	P	Emprunt pour 3 PLAI place de la Poste à Savonnières	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	126 578,50	109 173,62	33,99	A	R	TLA	0,550	R	TLA	2,800	A-1	EUR	2 993,85	3 026,93
TOURAINÉ-LOGEMENT	2017	P	Emprunt pour 5 PLUS place de la Poste à Savonnières	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	261 937,00	230 300,85	33,99	A	R	TLA	1,350	R	TLA	1,350	A-1	EUR	3 179,23	5 503,83
Touraine Logement	2018	P	Construction de 5 logements sociaux allée de la Butte, Savonnières - ligne PLUS	CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS	266 385,00	243 817,32	34,99	A	R	TLA	1,350	R	TLA	3,600	A-1	EUR	8 610,90	5 433,47
TOTAL GENERAL					1 969 661,34	1 273 644,01											33 471,30	26 803,20

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

COMMUNE de SAVONNIERES Budget Commune - Principal - BP - 2025

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	60 274,50
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	35 327,08
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	95 601,58
Recettes réelles de fonctionnement	II	2 984 831,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	3,20

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES	B8

SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
INVESTISSEMENT (total)					110 000,00
2046	N°1 PARTICIPATION INVESTISSEMENT 2025		TOURS METROPOLE VAL DE LOIRE 1	Etablissement de droit public	110 000,00
FONCTIONNEMENT (total)					27 475,00
65748	N°1 Subvention 2025		AAA37 ACTIVITES ANTI-AGE	Association	0,00
65748	N°1 Subvention 2025		AACS	Association	0,00
65748	N°1 Subvention 2025		AMICALE DE LA TREILLE TOURANGELLE	Association	150,00
65748	N°1 Subvention 2025		AMITIES POLONAISES	Association	300,00
65748	N°1 Subvention 2025		ART AU PARADIS	Association	1 500,00
65748	N°1 Organisation course cycliste		ASPO TOURS CYCLISME	Association	100,00
65748	N°1 Subvention 2025		ASS SPORTIVE SAPONARIENNE TENNIS DE TABLE	Association	500,00
65748	N°1 Subvention 2025		ASVS ASSOCIATION SPORTIVE VETERANS DE SAVONNIERES	Association	300,00
65748	N°1 Subvention 2025		AU FIL DU TEMPS	Association	200,00
65748	N°1 Subvention 2025		BADMINTON CLUB SAVONNIERES	Association	1 000,00
65748	N°1 Subvention actions "Parentalité" 2024		CENTRE JULES VERNE ASSOCIATION DE GESTION	Association	0,00
65748	N°1 Subvention 2025		CHASSE DE LA VARENNE	Association	200,00
65748	N°1 Subvention projet culturel		COMPAGNIE DU COIN	Association	5 000,00
65748	N°1 Subvention 2025		FCOT37	Association	11 000,00
65748	N°1 Subvention 2025		HISTOIRE ET PATRIMOINE	Association	800,00
65748	N°1 Subvention 2025		JUDO CLUB - JOCELYNE DUFRESNE	Association	1 500,00
65748	N°1 Subvention 2025		KARATE CLUB DE SAVONNIERES	Association	1 000,00
65748	N°1 Subvention 2025		LA VOIE DU MANDINGUE	Association	0,00
65748	N°1 Organisation d'événements sur marchés		LES COMMERCANTS DES MARCHES DE TOURAINE	Association	250,00
65748	N°1 Subvention 2025		LES EXPERTS A SAVONNIERES	Association	0,00
65748	N°1 Subvention 2025		LES PETITS SAPONARIENS	Association	400,00
65748	N°1 Subvention 2025		LES PREMIERS PAS - Michaël LEVASSEUR	Association	200,00
65748	N°1 Subvention 2025		LES TAMBOURS TOURANGEAUX	Association	700,00
65748	N°1 Subvention 2025		O PAS VERS TOI	Association	500,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748	N°1 Subvention voyage scolaire		OCCE COOP. SCOLAIRE ECOLE BOISVINET LES TIGRES	Association	0,00
65748	N°1 Subvention voyage scolaire		OCCE COOPERATIVE SCOL. LES CHOUETTES	Association	675,00
65748	N°1 Subvention 2025		SOS ENFANTS BURKINA FASO	Association	0,00
65748	N°1 Subvention 2025		TENNIS CLUB SAVONNIERES	Association	800,00
65748	N°1 Subvention 2025		UNC AFN	Association	250,00
65748	N°1 Subvention 2025		YOGAVI	Association	150,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		9,00	2,00	11,00	9,41	1,00	10,41
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	3,00	2,00	5,00	4,41	0,00	4,41
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE TERRITORIAL	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
REDACTEUR	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		7,00	2,57	9,57	0,41	0,00	0,41
ADJOINT TECHNIQUE	C	7,00	2,57	9,57	0,41	0,00	0,41
FILIERE SOCIALE (d)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
AGENT DE MAITRISE	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 1ERE CL. DES E.M.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT DU PATRIMOINE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE ANIMATION (i)		3,00	5,00	8,00	1,91	4,73	6,64
ADJOINT D'ANIMATION	C	0,00	1,00	1,00	0,91	0,00	0,91

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	2,00	4,00	6,00	0,00	4,73	4,73
ANIMATEUR PRINCIPAL 2EME CL	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		22,00	9,57	31,57	14,73	5,73	20,46

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N	B9

B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	ANIM	368	0,00	A	
ADJOINT D'ANIMATION PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	ANIM	368	0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A	
ATTACHE TERRITORIAL	A	ADM	499	0,00	343-1_343-3	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				47,29		
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM	401	0,00	A	
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		11,88	A	
ADJOINT D'ANIMATION	C	ANIM		11,88	A	
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		11,65	A	
AGENT SPECIALISE DES ECOLES MATERNELLES	C	S		11,88	A	
TOTAL GENERAL				47,29		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles de assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles

COMMUNE de SAVONNIERES Budget Commune - Principal - BP - 2025

327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Tours Métropole Val de Loire	01/01/2010	TPU + fiscalité add.	0,00
Autres organismes de regroupement			
Syndicat Intercommunal de Gestion de l'Ex-communauté	19/11/2009	Cotisations	176 293,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale				non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS

Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	273 279,41	273 279,41
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	-788 817,50	-788 817,50
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-515 538,09	-515 538,09

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1 (1)

	Propositions nouvelles	Vote (2)
Affectation au 1068 (C)	515 538,09	515 538,09
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	-515 538,09	-515 538,09
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	0,00	0,00

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Propositions nouvelles	Vote
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(3)	59 400,00	59 400,00
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(3)	2 050 614,82	2 050 614,82
Couverture de l'annuité de la dette (Solde III = E - D) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte par les ressources de l'exercice, vérifier la couverture par les éventuelles ressources disponibles des exercices antérieurs (cf. solde II)	1 991 214,82	1 991 214,82

(1) Eléments à compléter uniquement s'il y a eu reprise des résultats, anticipée ou classique

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Les RAR étant intégrés au calcul des ressources propres provenant des exercices antérieurs, seuls les crédits de l'exercice sont à inscrire. Le détail des crédits est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		59 400,00	59 400,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		33 400,00	33 400,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	33 400,00	33 400,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		26 000,00	26 000,00
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	<i>Reversement de dotations, fonds divers et réserves</i>		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	26 000,00	26 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		2 050 614,82	III 2 050 614,82
Ressources propres externes de l'année (a)		91 831,00	91 831,00
10222	FCTVA	43 831,00	43 831,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	48 000,00	48 000,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		1 958 783,82	1 958 783,82
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	2 150,00	2 150,00
28031	<i>Frais d'études</i>	6 050,00	6 050,00
28033	<i>Frais d'insertion</i>	200,00	200,00
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	19 200,00	19 200,00
28041582	<i>Autres grpts - Bâtiments et installat°</i>	5 900,00	5 900,00
2804412	<i>Sub nat org pub - Bât. et installations</i>	720,00	720,00
28046	<i>Attributions compensation investissement</i>	71 000,00	71 000,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	11 520,00	11 520,00
28121	<i>Plantations d'arbres et d'arbustes</i>	500,00	500,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	1 100,00	1 100,00
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	16 300,00	16 300,00
281351	<i>Bâtiments publics</i>	4 100,00	4 100,00
281352	<i>Bâtiments privés</i>	340,00	340,00
28152	<i>Installations de voirie</i>	9 000,00	9 000,00
281532	<i>Réseaux d'assainissement</i>	250,00	250,00
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	900,00	900,00
281538	<i>Autres réseaux</i>	950,00	950,00
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	400,00	400,00
2815731	<i>Matériel roulant</i>	0,00	0,00
2815738	<i>Autre matériel et outillage de voirie</i>	2 400,00	2 400,00
28158	<i>Autres inst., matériel, outill. techniques</i>	12 690,00	12 690,00
28181	<i>Installations générales, aménagt divers</i>	2 800,00	2 800,00
281828	<i>Autres matériels de transport</i>	600,00	600,00
281831	<i>Matériel informatique scolaire</i>	8 290,00	8 290,00
281838	<i>Autre matériel informatique</i>	12 450,00	12 450,00
281841	<i>Matériel de bureau et mobilier scolaire</i>	3 930,00	3 930,00
281848	<i>Autres matériels de bureau et mobiliers</i>	14 450,00	14 450,00
28185	<i>Matériel de téléphonie</i>	460,00	460,00
28188	<i>Autres immo. corporelles</i>	16 810,00	16 810,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (5)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (5)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (5)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	1 733 323,82	1 733 323,82

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Locations commerciales	Commerces centre-bourg	12/03/2012	23/05/2012	

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D3

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	0,00	-100,00	39,96 %	0,00	1 274 109,00	4,44
TFPNB	0,00	-100,00	31,78 %	0,00	25 764,28	4,74
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	0,00	-100,00	17,88 %	0,00	49 963,15	27,15
TOTAL	0,00	-100,00			1 349 836,43	5,14

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 21

Nombre de membres présents : 16

Nombre de suffrages exprimés : 20

VOTES :

Pour : 20

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 27/03/2025

Présenté par Madame le Maire (1),
A Savonnières, le 03/04/2025

Délibéré par l'assemblée l'Assemblée délibérante(2), réunie en session Ordinaire
A Savonnières, le 03/04/2025

Les membres de l'assemblée délibérante l'Assemblée délibérante (2),(3).

AURIOUX Jean-Michel	
BELLET Cécile	
BISSON Corinne	
BLOT Noëlle	
DELARUE Céline	
DELAUNAY Wilfried	
FERNANDES José	
FLEURY Jean-François	
GOUBIN Noémie à MONDON-DELAVOUS Evelyne	
HERBERT Sébastien à MOREAU Emmanuel	
LEBEN Yannick	
LETOURMY Mélanie à BISSON Corinne	
LOTHION ROY Alain	
MONDON-DELAVOUS Evelyne	
MOREAU Emmanuel	
PRAGNON Jérôme	
RADKOWSKI Isabelle à BELLET Cécile	
SAVATON Nathalie	
TOULMÉ Aurélien	

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

VERRIER Florence	
------------------	--

Certifié exécutoire par Madame le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A Savonnières, le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.